

Novembre 2013 **Lettre d'Information n° 2**
Programme d'Accès à l'Eau et à
l'Assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS)
Sénégal - Maroc



Programme cofinancé par l'Agence Française de Développement

EDITO

Confirmer les résultats atteints lors de la première phase du PAEMS. Poursuivre la mobilisation des acteurs pour l'amélioration des conditions de scolarisation. Consolider et diffuser la démarche du PAEMS.

Portées par le Partenariat, ces ambitions sont au cœur des enjeux de la nouvelle phase du PAEMS. Le travail accompli jusqu'ici est important, mais il reste encore beaucoup à faire. C'est aux côtés de nos partenaires que nous souhaitons mener ce travail et répondre aux besoins des populations.

Cette synergie et cette complémentarité entre les partenaires sont à l'honneur pour cette seconde lettre d'information.

Simon Maréchal
 Responsable du Pôle Coopération



SENEGAL

Les principaux résultats de l'année 1 au Sénégal

- ➔ Intervention du PAEMS dans 18 écoles (2421 élèves et 98 enseignants) : réalisation d'un forage, 14 raccordements aux réseaux d'eau potable, 15 blocs sanitaires et 17 clôtures construits. Le volet accompagnement a été réalisé dans les 18 écoles.
- ➔ Réalisation d'une étude exhaustive sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles de la Région de Matam, avec les Inspections d'Education et de Formation (IEF) et l'Agence Régionale de Développement (ARD). A Saint-Louis, mise à jour des données de l'étude réalisée en 2011.
- ➔ Installation des Comités de Suivi Régionaux dans les deux Régions.
- ➔ Articulation avec le programme hydraulique AICHA mené par le GRET : réalisation de 2 packs intégrés.
- ➔ Mobilisation de nouveaux partenaires : l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour le PAEMS-Maroc, le Grand Lyon et Veolia Eau pour le PAEMS-Sénégal.



Présentation des résultats de l'étude à Matam



Des écoliers bénéficiaires du PAEMS



Région de Doukkala-Abda



Comités régionaux de suivi du PAEMS au Sénégal

En juin et juillet se sont tenus à Saint-Louis et à Matam les premiers Comités Régionaux de Suivi du PAEMS, réunissant l'ensemble des acteurs intervenant sur la question de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire : les Conseils Régionaux, les Inspections d'Académie, les Inspections d'Education et de Formation, les services techniques régionaux, les ONG partenaires au niveau régional.

Pilotés par les Conseils Régionaux, ils assurent la coordination des acteurs et l'articulation des programmes d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles, pour une meilleure efficacité de l'ensemble des interventions.

Ces Comités sont l'occasion pour le Partenariat de présenter les résultats atteints par le PAEMS et de définir les activités à venir. Les prochains Comités se réuniront à mi-parcours de l'année 2 en janvier 2014.

Ce qu'il faut retenir des Comités Régionaux :

- ↳ Mise à jour régulière des études sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles et diffusion des résultats ;
- ↳ Partage des plans d'actions entre les différents acteurs ;
- ↳ Mise en place de screening (évaluation) pour améliorer la prise en compte des impacts environnementaux du PAEMS.

Au Sénégal : le mois d'août, c'est le mois du reboisement

Afin de profiter de la saison des pluies, les reboisements ont eu lieu dans les écoles PAEMS au mois d'août. Pour chaque école, une convention est passée avec les services des Eaux et Forêts, qui conseillent sur les espèces les plus adaptées à l'environnement local et assurent un suivi des plantations pendant un an.

Les reboisements dans les écoles prévoient la plantation de haies-vives qui assureront le rôle de brise-vent et d'ombrage pour les salles de classes. Au sein des cours d'écoles, des arbres d'ombrage sont également plantés, pour que les élèves bénéficient d'ombre durant les récréations. Lorsque les sols le permettent, des espèces fruitières (manguiers, citronniers...) sont privilégiées.

Les reboisements des écoles sont à chaque fois des moments de mobilisation où l'ensemble de la communauté est présent : les enfants, les villageois, les équipes pédagogiques. Sous la supervision des services départementaux des Eaux et Forêts, ce sont, pour chaque école, près de 400 arbres qui sont plantés.



Reboisement à l'Ecole de Dolol

Démarrage de l'année 2 : nouvelle programmation

La nouvelle programmation permettra notamment d'intervenir dans 10 écoles dans la région de Matam, contre seulement 3 écoles en 2010.

Dans cette région, une attention particulière sera apportée aux écoles éloignées des réseaux. D'une part grâce à l'articulation du PAEMS avec les projets hydrauliques et assainissement des autres partenaires de la zone (Programme des Yvelines « Pas d'Écoles sans latrines », ADOS) et d'autre part, par une intervention directe du PAEMS pour la mise en place d'extensions longues de réseaux (plus de 2km). Les travaux pour la réalisation des infrastructures hydrauliques et assainissement seront réalisés en deux phases. Une première phase sera lancée avant la fin de l'année 2013 et une deuxième phase au début de 2014.

En région de Saint-Louis, la coordination du PAEMS avec les programmes partenaires va également se poursuivre, notamment avec le programme AICHA dans les départements de Dagana et de Podor, le programme du SICOVAL dans les communautés rurales de Gandon et de Ndiébène Gandiole et le soutien de partenaires privés comme la Société des Cultures Légumières de Diama.



Fouilles pour l'adduction d'eau

MAROC

Au Maroc : signature de la convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale

La convention de partenariat entre la Délégation Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale de Safi, l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Doukkala-Abda et le Partenariat a été approuvée par Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale du Maroc. Cette convention autorise le Partenariat à mettre en œuvre son programme PAEMS dans la région de Doukkala-Abda, et garantit la coopération des pouvoirs publics locaux.

L'antenne Maroc du Partenariat est à nouveau fonctionnelle et le travail peut recommencer.

La mobilisation des partenaires est en cours :

- Wilaya de la région Doukkala-Abda ;
- Services techniques de la Délégation Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale de Safi ;
- Office National de l'Eau Potable

Déploiement du PAEMS au Maroc

La phase d'identification des écoles est en cours :

- Différents diagnostics ont pu être obtenus auprès de la Délégation Provinciale et sont mis en relation avec les informations déjà détenues par le Partenariat ;
- L'identification des écoles est en préparation, en lien avec les services techniques de la Délégation Provinciale, sur la base de critères tels que le nombre d'élèves, la distance du réseau d'eau potable, et l'absence d'infrastructures.

Le lancement des premières écoles suivra cette phase préparatoire :

- Mobilisation des Communes rurales concernées par le projet pour diffuser les appels d'offre ;
- Création de comités de suivi locaux pour chaque école d'intervention ;
- Début des travaux.

En parallèle, le Comité de Pilotage du projet sera constitué avec les partenaires clés du projet.

La préparation des séances de formation des enseignants et de sensibilisation des élèves est également au programme des prochaines semaines.

La parole à...

Ouma Hany BA, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Fomihara Demboube au Sénégal

« Le Partenariat, à travers le PAEMS, a été un grand apport pour notre village de Fomihara. Notre surprise a été très grande du fait de la promptitude des réalisations.

Mais ce qui nous a surtout motivés, c'est la sensibilisation à l'eau, l'hygiène et l'assainissement et l'impact notoire qu'elle a eu au niveau des enfants et surtout chez les filles.

La réalisation de la haie vive a aussi permis à l'école d'avoir un autre visage. Vraiment, la différence est très nette du point de vue du changement physique de l'école qui était auparavant très isolée et sans infrastructures de base. Un grand merci pour le Partenariat pour son soutien et sa contribution».



Ouma Hany BA

Focus sur...

Une école : Lewa, département de Dagana

Articulée avec le programme hydraulique AICHA, l'école a bénéficié du pack intégré d'activités PAEMS durant l'année 1.

Auparavant située à 7 km du premier point d'eau, l'école dispose désormais d'une borne-fontaine, de latrines et d'une clôture. L'ensemble du volet accompagnement a également été mis en œuvre dans l'école. Deux salles de classe ont été construites par l'Etat en 2012, remplaçant l'abri en paille.

Ainsi, en moins de deux ans, grâce à l'articulation d'un programme de l'Etat, du programme hydraulique AICHA et du PAEMS, les conditions de scolarisation à l'école de Lewa ont été fortement améliorées.

Preuve de l'importance de ces conditions de scolarisation : le doublement des effectifs, passant de 20 élèves en 2011 à 40 élèves en 2013.



L'école de Lewa en 2013 – les latrines et la borne-fontaine

Nous remercions nos partenaires



Contact Sénégal

Annaïg Tréguer
annaigreguer@gmail.com
plslouis@orange.sn
Tel : + 221 33 961 46 51

Contact Maroc

Gabriel Mouly
gmouly@lepartenariat.org
Tel : + 212 6 36 06 25 36

Contact France (Siège)

Simon Maréchal
smarechal@lepartenariat.org
Tel : + 33 3 20 53 76 76